

De : Châteaugay <chateaugay.lavenir.en.confiance@gmail.com>

Date: jeu. 22 janv. 2026, 10:42

Subject: Re: Position de votre liste concernant le projet de nouvelle carrière sur le plateau de Lachaud

To: Association "Préservons le Plateau de Lachaud et Châteaugay" <plateaulachaud@gmail.com>

Madame, Monsieur,

Vous m'avez fait part de vos inquiétudes concernant le projet de carrière envisagé sur le site du plateau de Lachaud.

Par la décision rendue par le Conseil métropolitain en date du 16 décembre 2025, ce projet est abandonné.

Les parcelles G2 et G3 sont désormais classées en zone N, c'est-à-dire site naturel non constructible et non exploitable à des fins commerciales.

Depuis le 31/12/2025, la carrière n'est plus en exploitation. La remise en état de la zone naturelle sur la commune de Châteaugay est achevée. Seule la remise en état sur la commune de Malauzat est en cours.

Dans ce contexte, rien n'indique que ce projet puisse être à nouveau soumis au débat.

Si je me trouve en responsabilité de maire,
j'organiserais un référendum précédé de réunions publiques d'information, conformément à mes engagements de candidat.

Je suis sensible à votre engagement citoyen, respectueux de l'implication des membres de votre association et prêt à échanger avec eux s'ils le souhaitent.

En tant qu'élu, je suis et resterai, si les châteaugayres m'accordent leur confiance, toujours respectueux à la fois des citoyens et des institutions. Je vous rappelle que la mairie de Châteaugay inscrit son action en collaboration avec les instances de la métropole et des autorités préfectorales.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération.

Christophe Malfreyt